

Convention citoyenne du CESE dédiée aux temps des enfants : lancement du tirage au sort des citoyens lundi 19 mai

PUBLIÉ LE 18/05/2025

Le 3 mai, le Président de la République a annoncé la constitution d'une Convention citoyenne sur les temps des enfants en confiant son organisation au Conseil économique, social et environnemental.

Les citoyennes et citoyens tirés au sort répondront à la question posée par le Premier ministre :

« Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ? »

Lundi 19 mai démarre le tirage au sort des citoyennes et citoyens qui seront chargés de formuler des propositions sur un sujet central qui concerne des millions de français, et à la croisée de nombreuses politiques publiques.

Dès lundi et pendant un mois, partout sur le territoire, des milliers de citoyens vont être appelés à partir de numéros de téléphone générés de façon aléatoire.

130 citoyennes et citoyens seront ainsi tirés au sort¹ pour constituer un panel reflétant la diversité de la société française selon 6 critères : le sexe, l'âge, le niveau de diplôme, la catégorie socio-professionnelle, la région d'origine, la typologie de territoire (grands pôles urbains, communes rurales, ...)

Le tirage au sort pourra s'étaler jusqu'au 19 juin, veille de l'installation de la Convention citoyenne les 20, 21 et 22 juin prochains au CESE.

Un Comité de gouvernance chargé d'assurer le suivi méthodologique du dispositif et de veiller aux principes de transparence et de neutralité sera installé par le président du CESE fin mai. Il sera présidé par Kenza Occansey, Vice-président du CESE en charge de la participation citoyenne² et composé de membres du CESE, de spécialistes de la participation citoyenne, de citoyens ayant participé à la convention citoyenne sur la fin de vie, d'experts et acteurs de l'enfance et des territoires.

Un collège de garants chargé de veiller aux principes fondamentaux de la convention : sincérité, égalité, transparence et respect de la parole citoyenne, sera également installé.

La Convention citoyenne remettra officiellement ses travaux au gouvernement en novembre 2025.

Pour Thierry Beaudet, Président du CESE :

« La Convention citoyenne est une aventure humaine et démocratique exceptionnelle. Elle a démontré à deux reprises, sur le climat comme sur la fin de vie, qu'elle est un outil efficace pour aller au bout du

débat sur de grands sujets de société de manière apaisée et constructive et produire des recommandations fortes et éclairées, partant du quotidien des citoyens. »

En savoir plus sur la Convention citoyenne

[Télécharger](#)